

6) PARTICIPATION AUX FRAIS D'ACCUEIL

Les tarifs sont dégressifs en fonction du quotient familial, et s'échelonnent de 61 € à 71 € pour une semaine à l'accueil de loisirs, et de 72 € à 85 € pour une semaine en séjour-court

En outre, il est indispensable de signaler tout changement d'ordre familial (changement d'adresse, n° de téléphone privé ou professionnel, ...) ou relatif à l'enfant (régime, allergies...)

Quotient Familial	Semaines accueil de loisirs	Semaines Séjours-courts
De 0 à 450 €	61,00 €	72,00 €
De 451 à 660 €	63,50 €	74,50 €
De 661 à 760 €	63,50 €	74,50 €
De 761 à 860 €	66,00 €	78,00 €
De 861 à 960 €	69,00 €	83,00 €
961 € et plus	71,00 €	85,00 €